



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE TALMONTIERS DU 01 OCTOBRE 2022

<b>Date de convocation</b> 27/09/2022
<b>Date d'affichage</b> 27/09/2022
<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 14 Présents : 7 Votants :

Le 1<sup>er</sup> octobre deux mil vingt-deux, à 10h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame COCHET Brigitte, Maire.

### Présents :

M. BRULE Philippe, Mme CHARLET Viviane, M. KALWAK Johnny, Mme MOREL WARE Gaëlle, M. DELENCLOS Gérard, Mme DJIDEL Khaoukha,

### Absents Excusés :

M. DEGEITERE Ulysse, qui a donné pouvoir à Mme MOREL WARE Gaëlle,  
M. RIBIERE Jean-Paul, qui a donné pouvoir à Mme CHARLET Viviane,  
M. VALLEE Gérard, qui a donné pouvoir à M. BRULE Philippe  
M. LECOCQ Nicolas, qui a donné pouvoir à Mme COCHET Brigitte  
M. NDJIKESSI Thierry, qui a donné pouvoir à Mme CHARLET Viviane.

### Absents :

M. CRETAINE Thomas – Mme ROSSIGNOL Corinne.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Viviane CHARLET

Mme Viviane CHARLET est nommée secrétaire de séance.

Après appel nominal des présents, Madame le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil municipal en exercice. En application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », Madame le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Madame le Maire renvoie la séance au vendredi 7 octobre 2022 à 11 heures. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum

**La séance est levée à 10h15**

Le Maire,  
Brigitte COCHET

